

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°9 du 7 mars 2008

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 9 avril 1998 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances relevant du centre d'essais des Landes, à Biscarrosse (Landes).

Du 14 décembre 2007

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 9 avril 1998 portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances relevant du centre d'essais des Landes, à Biscarrosse (Landes).

Du 14 décembre 2007

NOR D E F F 0 7 7 3 7 9 1 A

Texte modifié :

Arrêté du 9 avril 1998 (BOC/PA, p. 3257).

Référence de publication : JO N° 297 du 22 décembre 2007 ; texte n° 44 ; signalé au BOC.

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté du 31 décembre 1993 modifié habilitant le ministre de la défense à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès de tout service ou établissement relevant de son autorité ;

Vu l'arrêté du 9 avril 1998 modifié portant institution d'une régie de recettes et d'une régie d'avances relevant du centre d'essais des Landes, à Biscarrosse (Landes),

Arrête :

Art. 1er. Dans l'intitulé et aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 9 avril 1998 susvisé, remplacer « centre d'essais des Landes, à Biscarrosse (Landes) » par « centre d'essais de lancement de missiles ».

Art. 2. À l'article 3 de l'arrêté du 9 avril 1998 susvisé, remplacer la somme de « 79 900 euros » par « 132 500 euros ».

Art. 3. Le présent arrêté prendra effet à compter du 1er janvier 2008 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 décembre 2007.

Pour le ministre et par délégation :

La chef du bureau de l'animation du réseau financier,

B. FURET-FRITSCH.